



Ma femme impose son choix de garde avant jugement...que faire ?

Par **Pierrot 28**, le **28/04/2018** à **00:27**

Bonjour

Lorsque j'ai quitté le foyer conjugal, d'un commun accord, on a décidé que les enfants resteraient à la maison (foyer conjugal) le temps de trouver un logement.

Dans un 1er temps ma femme était d'accord de partager la garde des enfants (3 jours par semaine pour moi)

Au fur et à mesure des semaines qui ont passé, et du fait que je viens de trouver un logement, elle n'accepte plus ces 3 jours par semaine et me propose (disons qu'elle m'impose) que 2 jours tous les 15 jours.

Que puis-je faire pour avoir un peu plus mes enfants en attendant la décision du juge ?

Y a t'il un recours ?

En gros, Madame s'octroie déjà son choix de garde.